



École de la Magdeleine
Procès-verbal de l'assemblée générale des parents
Tenue le 10 septembre 2020, à 19 h
Via Teams

- 1. Ouverture de l'assemblée générale des parents et mot de bienvenue 2020-2021**
Mme Nathalie Bérubé, directrice, souhaite la bienvenue à tous, présente M. Michel Rock, président du CÉ en 2019-2020, et ouvre l'assemblée. Tout le monde accepte que la rencontre soit enregistrée, mais pas pour diffusion.
- 2. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée**
M. Michel Rock est nommé président.
- 3. Nomination d'une secrétaire ou d'un secrétaire d'assemblée**
Mme Mireille Salvetti est nommée secrétaire.
- 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Proposition AG 20-21-113
M. Sylvain Panneton propose l'adoption de l'ordre du jour tel que déposé.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée et mot de bienvenue de la direction et du président;
2. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée;
3. Nomination d'une ou d'un secrétaire d'assemblée;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 26 septembre 2019;
6. Présentation du Bilan annuel du conseil d'établissement;
7. Élection des parents au conseil d'établissement de 2020-2021 (3 postes de 2 ans et substitués) :
 - 7.1. Adoption de la procédure d'élections;
 - 7.2. Élection des parents membres au conseil d'établissement;
 - 7.3. Élection des parents substitués au conseil d'établissement;
8. Élection du représentant au comité de parents et d'un substitut;
9. Décision quant à la mise en place de l'organisme de participation des parents et, s'il y a lieu, formation de ce comité;
10. Levée de l'Assemblée.

Adoptée à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 26 septembre 2019

Proposition AG 20-21-114

Il est proposé par M. Stéphane Nicol d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 26 septembre 2019.

Adoptée à l'unanimité

6. Présentation du Bilan annuel du conseil d'établissement

Mme Bérubé présente et explique le Bilan annuel 2019-2020.

7. Élection des représentants (parents) au conseil d'établissement de 2020-2021

7.1. Adoption de la procédure d'élections et nomination d'un(e) président(e) d'élections

M. Rock explique la procédure. Trois postes de deux ans sont à combler ainsi que des substituts. Chaque participant se présente et par la suite il y aura un vote à main levée.

Proposition AG 20-21-115

Il est proposé par Mme Rosine Knafo d'adopter les procédures d'élections telles que proposées.

Adoptée à l'unanimité

Proposition AG 20-21-116

M. Rock se propose comme président d'élection.

Approuvée à l'unanimité

7.2 Élection des parents membres du conseil d'établissement

Mme Bérubé annonce l'ouverture des mises en candidature pour les postes.

Mmes Marlyn Bilodeau, Rosine Knafo, Sylvie Mador, Anne-Marie Lareault ainsi que MM. Sylvain Panneton et Stéphane Nicol se présentent. On procède au vote :

1. Marlyn Bilodeau	11 votes
2. Rosine Knafo	9 votes
3. Sylvie Mador	7 votes
4. Anne-Marie-Lareault	6 votes
5. Sylvain Panneton	9 votes
6. Stéphane Nicole	7 votes
7. Marie-Andrée Grignon	0 vote

Proposition AG 20-21-117

Mmes Bilodeau et Knafo ainsi que M. Panneton sont élus membre au conseil d'établissement.

Approuvée à l'unanimité

Mme Nathalie Bérubé demande aux nouveaux membres du conseil d'établissement de rester en ligne après l'AGP pour une courte rencontre.

7.3 Élection des parents substitués au conseil d'établissement

Proposition AG 20-21-118

Mmes Lareault, Mador et Danis ainsi que M. Nicol sont élus substitués au conseil d'établissement

Approuvée à l'unanimité

8. Élection du représentant au comité de parents et d'un substitut

Proposition AG 20-21-119

Mme Bilodeau se propose comme représentante au comité de parents. Elle est élue par acclamation. Personne ne se propose comme substitut au comité de parents.

Approuvée à l'unanimité

9. Décision quant à la mise en place de l'organisme de participation des parents et, s'il y a lieu, formation de ce comité

Mme Bérubé décrit le rôle d'un OPP en se basant sur la Loi sur l'instruction publique (LIP) 96.1, 96.2 et 96.3.

Proposition AG 20-21-120

Il est proposé par Mme Mador qu'il y ait un OPP à la Magdeleine cette année

Approuvée à l'unanimité

Nomination des membres

Aucun parent ne se propose comme membres de l'OPP pour cette année.

10. Levée de l'Assemblée

Il est proposé par M. Rock et secondé par M. Panneton de lever l'assemblée générale des parents à 20 h 07.

Nathalie Bérubé, directrice

Adopté le _____